

EDITORIAL

La chasse, une pratique nécessaire

Notre commune bénéficie d'un écrin de verdure composé de massifs forestiers de plus ou moins grande superficie et pour certains proches de quartiers urbanisés.

Ces massifs contribuent à la qualité de nos paysages, à la décarbonisation de la planète et sont très appréciés des promeneurs et randonneurs.

Ils servent aussi de gîte naturel aux animaux sauvages et notamment aux sangliers, chevreuils, et bientôt aux cervidés, classés dans la catégorie grand gibier.

Depuis quelques années on constate un accroissement du peuplement de nos forêts par ce grand gibier, ce qui n'est pas sans causer des dégâts aux plantations forestières et cultures agricoles.

Les jardins et terrains d'agrément jouxtant des pavillons ne sont plus épargnés, notamment ceux situés dans les secteurs de Bégarenne, Rondeval, Heurtebise, et Tourteloup.

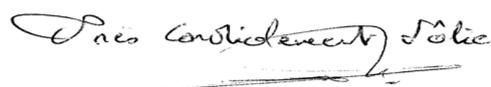
Chaque année nous subissons les doléances de riverains ayant subi ce type de désagréments.

Le petit gibier a comme prédateurs d'autres animaux sauvages qui assurent l'équilibre naturel des espèces mais il n'en est pas de même pour le grand gibier.

La chasse pratiquée depuis la nuit des temps est nécessaire pour participer à cet équilibre.

Aussi pour endiguer cette prolifération de gros gibier c'est donc aux chasseurs que nous faisons appel, dans le respect de l'éthique et des règles encadrant la chasse.

La coexistence de l'homme avec la nature est aussi à ce prix.



Gérard ABBAS,

Maire de Fains-Veel

Vice-président de la Communauté d'Agglomération

Vice Président du Conseil Départemental

CONTACTS MAIRIE

☎ : 03 29 45 07 65

✉ : accueil@mairie-fains-veel.fr

Site internet : www.fains-veel.fr

Coordonnées GPS :

Longitude 5.1167

Latitude 48.7833

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2022

Tous les dossiers inscrits à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité.

AVENANT N°1 AU MARCHE D'AMENAGEMENT D'UN GIRATOIRE AVENUE DE LA VAUX MOUROT ET DE NOLIERES ET CREATION D'UN TROTTOIR AVENUE DE LA LIBERATION. Prise en compte des observations formulées par les services techniques de la DDT améliorant le projet, et des souhaits émis par les riverains, provoquant des travaux supplémentaires pour un montant de 37 159,88 € HT. Le marché attribué à l'entreprise COLAS pour 113 733 € HT passe à 150 892,88 € HT, soit 181 071,45 € TTC pour une estimation initiale à 165 482,40 € TTC.

REQUALIFICATION URBAINE DES TROTTOIRS RUE D'EGREMONT : ATTRIBUTION DU MARCHE. 4 entreprises ont proposé une offre. Sur proposition de la commission, après examen, le marché a été attribué à l'entreprise MICHEL TP, pour un montant de 118 631 € HT soit 142 357,20 € TTC.

AQUISITION DE PARCELLES DE TERRAIN APPARTENANT A MME MONIQUE BAUDIN ET MME DENISE D'AMBROSIO. 10 parcelles totalisant 89 a 77ca ont été achetées pour un montant de 6 490,56 €. Ces parcelles étant situées à proximité de propriétés communales.

ADOPTION PAR DROIT D'OPTION DE LA NOMENCLATURE M57 ABREGEE AU 1 /1/2023. Décision a été prise de mettre en application dès l'exercice 2023 la nouvelle nomenclature comptable imposée par loi n°2015-991 du 7 août 2015.

DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET GENERAL. Transfert entre chapitres d'une somme de 430 € pour permettre le remboursement d'une caution locative et de 260 € afin de compléter les crédits nécessaires au programme d'aide au ravalement de façades.

TARIFICATION : FIXATION DU PRIX DU REPAS DU CENTRE AERE D'ETE DES ENFANTS DE COMBLES-EN-BARROIS ET DES AFFOUAGES. Le Centre de Combles en Barrois ayant été regroupé sur celui de Fains-Veel faute d'animateurs en nombre suffisant il convient de facturer les repas servis aux enfants de Combles-en-Barrois à 8,57 € l'unité. Le prix du stère d'affouage reste fixé à 9 €.

LOCATION DES BAUX RURAUX 2022 – RECUPERATION DES TAXES FONCIERES 2022. Les 67 parcelles totalisant 45 ha 97ares louées à 11 exploitations agricoles procurent un revenu de 4 859,54 € et 658,07 € de charges locatives.

LOCATION 2022 DES JARDINS AU LIEUDIT « AISANCES DE NONCHALON ». Les sept jardins sont loués à hauteur de 30 € annuel l'unité.

PRISE EN CHARGE DU COÛT DE LA CARTE DE TRANSPORT DELIVREE A UNE EMPLOYEE COMMUNALE. Il sera remboursé 50 € à l'assistante maternelle qui assure la surveillance des enfants lors du transport scolaire entre Veel et Fains.

NOMINATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS. Monsieur Alain BUKOVATZ en sa qualité d'Adjoint ayant délégation pour la gestion des moyens déployés pour assurer la sécurité sur la commune a été désigné correspondant incendie et secours auprès du SDIS.

RAPPORT D'ACTIVITES 2021 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BAR-LE-DUC SUD MEUSE. Ce rapport présenté au conseil municipal est consultable sur le site internet de la commune (www.fains-veel.fr).

INFORMATION SUR LA PUBLICITE DES ACTES CONCERNANT LES COMMUNES. A compter du 1er juillet ces actes (délibérations, arrêtés) font l'objet d'une publicité sous forme électronique. Une page spéciale du site internet de la commune sera consacrée à cette publication.

INFORMATION SUR LES MESURES D'ECONOMIE D'ENERGIE. L'éclairage public est éteint de 23h à 6h au lieu de 23h30 à 5h30. Les illuminations de fin d'année seront maintenues mais en nombre réduit et concentrées sur les cœurs de Fains et Veel. Les chaudières sont réglées en fonction de l'usage des bâtiments entre 12° et 19°.

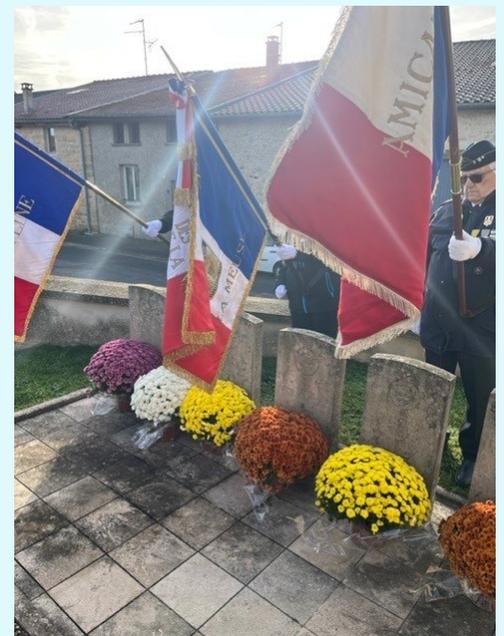
DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER. Le droit de préemption n'a pas été exercé sur les cessions des maisons sises 7, rue de la Haie Joubet et 19, rue de Veel, et d'un jardin cadastré AI 159 Sous les Vignes Vitières.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Réunis par le souvenir

Ce vendredi 11 novembre, le maire Gérard Abbas et les membres du conseil municipal, anciens combattants, porte-drapeaux, orchestre d'harmonie, écoles maternelles et élémentaires, conseil municipal des jeunes enfants, pompiers du centre de secours de Fains-Veel, présidents d'associations et riverains se sont réunis pour commémorer l'armistice.

Un verre de l'amitié, offert par la commune, a été organisé à la salle Rostand.



À l'occasion de ces cérémonies un vibrant hommage a été rendu aux six aviateurs tombés sur le territoire de Véel en juillet 1944

TRAVAUX RUE D'EGREMONT

REQUALIFICATION URBAINE DES TROTTOIRS RUE D'EGREMONT A VEEL



Réunion publique le 19 novembre 2022 à la mairie de Veel



Rue d'Egremont à Veel

Les travaux concernant la requalification urbaine des trottoirs rue d'Egremont à Vétel ont démarré le 25 novembre 2022.

La durée d'exécution est de 6 semaines conformément au planning proposé par la société MICHEL TP attributaire du marché.

La circulation sera alternée et ou signalée par des feux clignotants pendant la durée des travaux.



CENTRE AERE D'AUTOMNE



Découverte de la forêt



Jeux de connaissances



Activité manuelle



Boum d'halloween

Sortie Nigloland



Enquête policière

Cuisine



Sortie Nigloland

Réussite et satisfaction sur le centre aéré réalisé la 1ère fois sur la période des vacances de la Toussaint.

Les diverses activités préparées par la directrice du centre ont ravi et comblé les 26 participants.



Sortie Nigloland

SALON D'AUTOMNE



Le salon d'automne organisé par l'OMCL (Office municipal de la culture et des loisirs) et la municipalité s'est tenu samedi 22 et dimanche 23 octobre dans un esprit créatif et musical. Une quarantaine d'exposants ont occupé et décoré les deux salles des Verreries.

Le groupe Jazz-band finnois a apporté une belle note de gaieté lors de ce salon où l'on pouvait rencontrer nombre d'artistes, créateurs, peintres, écrivains, auteurs de BD, céramistes. A noter également la présence d'un groupe d'enfants du Conseil Municipal des Jeunes qui a animé un atelier olfactif et gustatif sur la nature.



MARCHE DE NOEL



Très grosse affluence au 23e marché de Noël organisé par l'AFA les Sources dans les locaux des Verreries à Fains-Véel, samedi 26 et dimanche 27 novembre, de 10 h à 18 h (non-stop).

Les exposants de ce premier marché de Noël de la saison ont présenté leurs créations et leur savoir-faire afin de surprendre les visiteurs. Les bénéfices de la buvette seront versés au profit du Téléthon.



Avec Jean-Claude, Gilbert et André, les gourmands n'ont pas été oubliés (gaufres, vin chaud...)



FETE PATRONALE



A l'occasion de la fête patronale de Fains, les différents manèges ont occupé la place de la Mairie .

Malheureusement le manège des autos-tamponneuses n'a pas pu être présent suite à une panne technique de dernière minute.

Pour les forains, c'est la dernière fête de l'année portée sur leur calendrier



Le public a été restreint faute aux conditions climatiques !



ECOLE DE MUSIQUE

L'école de musique de Fains ne pouvait plus intervenir en milieu scolaire, en raison de la crise sanitaire. Il était donc temps pour les professeurs d'instruments de renouer le lien avec les enfants !

Dernièrement, les 118 élèves de l'école primaire de Fains-Veel et les 53 élèves de l'école de Trémont-sur-Saulx ont pu ainsi découvrir une partie des instruments enseignés à l'école de musique de Fains-Véel (violin, saxophone, flûte traversière, guitare, cor d'harmonie, trompette, trombone...)

Forte de nombreux ensembles (Orchestre, Chorale LaFaMi, JazzBand finnois, Finn's Orleans Band, les accordéonistes finnois) l'école propose également l'apprentissage de la clarinette, accordéon, batterie, percussions, chant individuel, chant collectif, piano, euphonium...



Jeune ou moins jeune, si vous souhaitez vous lancer dans l'apprentissage de la musique, n'hésitez pas !

**Renseignements : Jérémy Barnabé :
06 89 96 63 77**

**Mail :
ecoledemusique.fainsveel@yahoo.com**

CONCERT EGLISE DE VEEL



Les harmonies de Fains-Véel et Revigny-sur-Ornain étaient réunies pour un concert organisé par la municipalité à l'église Saint-Martin de Véel.

L'orchestre d'harmonie, composé de plus de 30 musiciens, était placé sous la baguette de Jérémy Barnabé.

Le public a découvert les différents morceaux proposés en offrant de nombreux applaudissements aux musiciens pour chaque prestation.

Pendant plus d'une heure et demie, bon nombre de morceaux ont été joués (Santana, A Portrait, La Traviata Highlights, Absolute Crossover, A Christmas Fantasy, Backdraft, Diogenes, Renaissance suite...)

Charline, la narratrice du groupe, a présenté avec humour les différents morceaux. Les spectateurs sont ressortis ravis de cette soirée musicale.



ELECTION AU CMJE

Conseil Municipal des Jeunes Enfants (CMJE)

Monsieur Nathanael BAS
Monsieur Lucas BECKER
Monsieur Logan DELATRE LEGER
Mademoiselle Selena FERRY HEINRICH
Monsieur Paul MAROTTE
Mademoiselle Alicia VOLKMANN
Monsieur Paul ANDRE
Monsieur Lenzo SANFAUTE
Mademoiselle Liz THOMAS
Monsieur Samuel LESEUR
Monsieur Noa COLSON
Mademoiselle Elsa HIBLOT
Monsieur Gabin VILLA
Monsieur Lucas HURAUT
Mademoiselle Candice AUBRY



AFA LES SOURCES



Sous la houlette de Madame Jacqueline Lejeune, 22 danseurs se réunissent tous les mercredis à la salle Rostand de 18h 30 à 20h pour "danser roumain" dans une ambiance bon enfant.

Cette activité de l'AFA, ouverte à tous permet de se rencontrer, bouger et découvrir les richesses des danses roumaines. Il suffit juste d'être adhérent à l'association AFA les sources (10 € / an). Les deux premières séances découvertes sont libres d'accès.

Contact : 0684817160

LOTO DU FOOTBALL CLUB

Carton plein au loto du FC Fains-Véel !

Mme Kelly Medard, la présidente et ses bénévoles ont assuré une parfaite organisation.

Une fois n'est pas coutume, le loto a eu lieu début novembre et pas moins de 340 personnes sont venues tenter leur chance.

De nombreux bons d'achat étaient mis en jeu, ainsi que des lots pour la fameuse tombola.

Un grand merci aux bénévoles présents, sans qui cet événement n'aurait pu avoir lieu.



TRANSPORTS EN COMMUN

Quelques bonnes raisons d'emprunter les transports en commun

Les carburants sont trop chers !

Avec le TUB, Par exemple pour 5 € par mois, vous pouvez aller tous les jours de Véeel à Bar le Duc, ou même Ligny en Barrois !

Je suis pressé, je n'ai pas le temps !

Plus de perte de temps à la recherche d'une place de stationnement !

L'arrêt de bus n'est pas à côté de chez moi !

La marche, tous les jours, permet de rester en bonne santé. Jeanine, à 92 ans, continue à marcher 30 minutes aller-retour pour faire ses courses au supermarché !

Je ne sais pas si les horaires me conviendront !

L'agence TUB, à côté de la gare, peut vous renseigner. A Fains-Veeel passent les lignes de bus N° 1, 4 et 63, toutes trois accessibles avec la même carte.

Horaires :

Ligne Sermaize les bains/Bar le Duc

<https://autocars-bardy.com/nos-lignes/>

Lignes 1 et 4 :

<https://www.bus-tub.com/>

Premier départ 5h55 - dernière arrivée 19h47.

Tarifs adultes :

1,50 € le ticket, 5 € la carte mensuelle, 50 € la carte annuelle.

Contact Agence TUB :

6, Place de la République

55000 Bar-le-Duc

Tél : 03 29 45 45 45

Je pourrais donc prendre le bus pour aller travailler, aller au cinéma, ou au marché, comme Sylvie et d'autres habitants de Fains-Véeel.



RAPPEL DES BONS GESTES

Contre les virus hivernaux : rhumes, bronchites, gripes, covid, troubles digestifs, ...

Gardons le réflexe des gestes barrières :

- ↪ se laver les mains régulièrement
- ↪ tousser et/ou éternuer dans son coude,
- ↪ porter le masque dans les lieux clos et de promiscuité, dans les grands rassemblements, dans les transports en commun, ou auprès des personnes fragiles immunodéprimées,
- ↪ aérer les locaux

SÉRIE : J'AIME, ALORS POURQUOI !

Mégots jetés au sol :

J'aime les volutes bleutées

De ce bout de rêve à ma bouche, porté

Alors pourquoi jeter au sol le relief de ce moment de félicité ?

Ce reliquat mérite bien de finir dans un cendrier et non sur le sol négligemment éjecté.



Déjections canines :

J'aime la compagnie de mon ami canin,
je me suis engagé à pourvoir à ses besoins,
à l'éduquer pour qu'il se sente bien



Alors pourquoi laisser ses déjections sur les trottoirs ou dans les allées fréquentées ?

Ces reliquats méritent bien de finir dans un sachet puis dans une poubelle dédiée.

Sécurité :

J'aime flâner sur les trottoirs, les chemins piétonniers

Sans oublier de me rendre visible à la nuit tombée.

Alors pourquoi pour éviter l'encombrant oublié, la voiture stationnée, devoir descendre sur la chaussée ? Un humain vaut-il moins qu'un objet ?

Les piétons méritent bien le respect de leurs zones dédiées



Halte fluviale à Fains-Véel



Halte fluviale à Fains-Véel

INCIVILITES

Toujours des incivilités commises dans la commune !



Les tribunes du stade ont été taguées ! Une plainte a été déposée au commissariat de police qui s'est rendu sur les lieux pour trouver des indices.

Ces dégradations entraînent forcément des coûts supplémentaires pour la commune (produits, déplacement et nettoyage par nos agents techniques...) au détriment des actions déjà programmées !



Près du container à verre rue de la Vaux-Mouroit des sacs poubelles ont été déposés illicitement. Les sacs ont été ouverts et examinés pour rechercher les auteurs de ces incivilités. Encore des coûts supplémentaires pour la commune du fait de l'intervention des agents techniques au détriment d'autres travaux !

SOLIDARITÉ DÉFENSE

L'approche de la fin d'année et des fêtes qui l'accompagnent, incite à parler d'une belle action que ,peut-être, seuls les parents d'écoliers connaissent.

Depuis 2014 précisément, les enfants de notre école primaire participent à la campagne "dessin de Noël pour nos soldats". Initiée par l'association Solidarité Défense, cette campagne a pour but de placer un dessin d'écolier dans chacun des colis de fin d'année destinés à nos militaires éloignés de leur famille.

Les professeurs des écoles ont immédiatement accepté le challenge. En effet, il faut programmer la réalisation des dessins dans un délai très court, à peine un mois, s'assurer que les consignes sont respectées (dessins colorés, gais et ne figurant pas la violence).

De plus les enseignants ont engagé un projet pédagogique autour du thème des militaires en mission: histoire, géographie, civisme, mais aussi langage et art visuel.

Le remerciement de ce travail est concrétisé par les réponses de soldats: mails, lettres, photographies, écussons qui procurent fierté et plaisir aux enfants. A noter, que seuls les prénoms, la classe et l'adresse de l'école figurent au dos des dessins.

L'association Solidarité Défense de son côté adresse un diplôme à l'école.



STATISTIQUES POLICE NATIONALE

Fains-Véel	2020 / 10 mois	2021 / 10 mois	2022 / 10 mois	% 2020/2022
Total délinquance	28	31	28	0,00 %
Taux élucidation	50 %	48 %	46 %	- 8 %
Violences	8	10	6	- 25 %
Cambriolages	5	3	4	- 20 %
Stupéfiants	1	4	2	100 %

Commentaire :

Délinquance très contenue, 3 faits par mois en moyenne.

Les atteintes aux biens comptent pour 40 % des faits.

Un homicide involontaire a été commis en 2022

Priorités d'action :

Infractions routières, dissuasion des cambriolages, Incivilités

UNE MISS LORRAINE FINNOISE

Melle Ebyann Kenadid, de Fains-Véel, est la première Meusienne élue Miss Lorraine 15/17 ans

À 16 ans, Ebyann Kenadid est devenue la nouvelle Miss Lorraine 2022 dans la catégorie 15/17 ans. Une fierté pour l'adolescente originaire de Fains-Véel, car première Meusienne à remporter le titre dans cette catégorie depuis sa création en 2012. (source E.R.)



DISTRIBUTION DES COLIS DE FIN D'ANNEE AUX AÎNES

Les fêtes de fin d'année approchent. Un nombre important d'aînés n'ont pas souhaité ou n'ont pas pu participer au repas du 16 octobre 2022, organisé par le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de la commune de Fains-Veel.

Ainsi ceux **qui ont souhaité en retournant leur coupon bénéficiaire du colis de fin d'année**, se verront remettre ce dernier, par les élus, membres du CCAS et bénévoles le

DIMANCHE 18 DECEMBRE 2022, A PARTIR DE 13H30



En cas d'absence à cette date merci d'en informer la Mairie où vous viendrez retirer votre colis, avant le 31 décembre 2022 dernier délai.

Au-delà, les colis non récupérés seront remis aux associations caritatives.

CONCERT LA CHORALE LA FA MI

Concert
la Chorale La Fa Mi
et
La Chorale du Conservatoire
de Verdun
Dimanche 11 décembre
à 15 h 30
Salle des verreries
Fains-Veel
Entrée libre

Les chorales LAFAMI de Fains Véel et du conservatoire de Verdun s'unissent pour un concert unique :

Dimanche 11 décembre 2022 à 15h30 aux verreries de Fains Véel.

Au travers d'un riche répertoire de variétés : Francis Cabrel, J.J Goldman, Daniel Balavoine, Johnny Clegg, Alain Souchon, Claudio Capéo, William Scheller...

Entrée Libre !

RÉVEILLON DANSANT SAINT SYLVESTRE

31 décembre 2022 de 20h jusqu'à l'aube
Salle des Verreries de **FAINS VEEL**

SUR RÉSERVATION avant le 15 /12/22
avec l'orchestre de variétés
«**VENDREDI 13**» et ses 6 éléments

par pers adhérent : **70€**

par pers non adhérent : **80€**
Adulte et enfant à partir de 12 ans

MENU

Apéritif

Kir pétillant mirabelle et ses amuse-bouches

«Opéra Périgourdin»

Escalope de saumon farci sauce champagne

Trou Lorrain

Rôti de Chapon sauce aux morilles

Garniture de légumes

Salade et Brie de Meaux

Dessert glacé de la Nouvelle Année

Boissons comprises :

Vins, eau, Jus de fruits, Café

Soupe à l'oignon à l'aube

Champagne proposé à 25€

Traiteur : Jérôme Leseur - Fains



Ce tarif comprend le repas avec les boissons
sauf le champagne.

Réservation avant le 15 décembre 2022,

Les réservations ne seront prises en compte
qu'accompagnées du règlement libellé à l'ordre d' A.V.E.F.
Places limitées à 280

- ◆ Le placement se fera en fonction de l'arrivée des réservations
- ◆ Pour le regroupement d'amis, le prévoir dès l'inscription car dès que le plan de table sera établi, il ne sera pas modifié.
- ◆ Le délai de rétraction et remboursement ne sera pris en compte au maximum 72 heures avant pour quel que soit le motif.

Réservations à Agnès MAUCOURT

Tél. : 03.29.45.17.20 ou 06.87.72.01.76

9 rue Fructidor- 55000 BEHONNE

Pour des raisons de sécurité, nous sommes obligés de connaître les noms
des personnes vous accompagnant, pour un souci de placement, lors de
votre inscription, noter les gens qui vous accompagne à votre table

organisé par

"Vivre en Fains"

